

Toulouse, le 3 mars 2008

Monsieur le Président,

Je suis pour la préservation des arbres de la D 88, et j'ai personnellement signé votre pétition, car il existe d'autres solutions aux problèmes de déplacement du Nord-Est vers Toulouse.

Il faut raisonner sur le long terme et envisager l'aménagement des communes, dans le respect du développement durable.

Dans ce sens, le contournement autoroutier de Toulouse, déviera de la D88 tout le trafic au-delà de Castelmaurou qui va vers Montauban ou Labège (c'est peut être peu, mais ce sera un changement d'habitude), la mise à deux voies de la ligne SNCF, soutenue au Conseil Régional depuis de nombreuses années par Danièle DAMIN, Conseillère Régionale, est en bonne voie et ainsi la liaison entre la gare de Gragnague et Matabiau permettra de réduire encore le trafic aux heures de pointes, il est même envisageable de prolonger la ligne A du métro de quelques centaines de mètres à Grammont pour une liaison avec le train.

Il ne faut pas oublier une partie non négligeable du trafic routier qui bloque (à certaines heures) le pont de l'Hers via la Route de Bessières de Launaguet, St Geniès, St Loup, ..

Je propose l'inter modalité des transports, en concertation avec toutes les personnes concernées, Conseil Général, Conseil Régional, Maires, Associations, usagers et sans oublier les riverains.

Sur le long terme le métro est la solution, malgré son prix, car il préserve l'environnement et je propose de prolonger la ligne B de Borderouge vers l'Union car ainsi il traversera Virebent-Paleficat qui sera urbanisé dans les années futures, toute la question est de savoir jusqu'où, cela se fera dans la concertation.

Le recul du péage de L'Union, permettra de déclasser l'autoroute en route départementale (90 km) et donc les bus pourront y passer en desservant les parties sud-est de L'Union, St Jean, Rouffiac, Castelmaurou, vers la nouvelle tête du métro.

La construction de petits collèges de proximité et d'un lycée à Castelmaurou (Projet soutenu au Conseil Régional par Danièle DAMIN depuis 3 ans), permettront encore de réduire les déplacements.

Enfin une politique d'aide à la création d'entreprises apportera encore une diminution des déplacements.

Il reste encore les moyens « doux » pour les petits déplacements, la marche à pied (c'est bon pour la santé) et le vélo, qu'il faut promouvoir par tous les moyens.

Je pense avoir répondu à votre demande et je vous prie de croire que tout ne peut être fait que s'il y a une adhésion du plus grand nombre, sans a priori politique partisan.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre intérêt.

**Christophe Damin**

NB : Il ne faut pas oublier le contournement ferroviaire qui peut longer le contournement autoroutier, afin que les trains de marchandises ne traversent plus Toulouse.